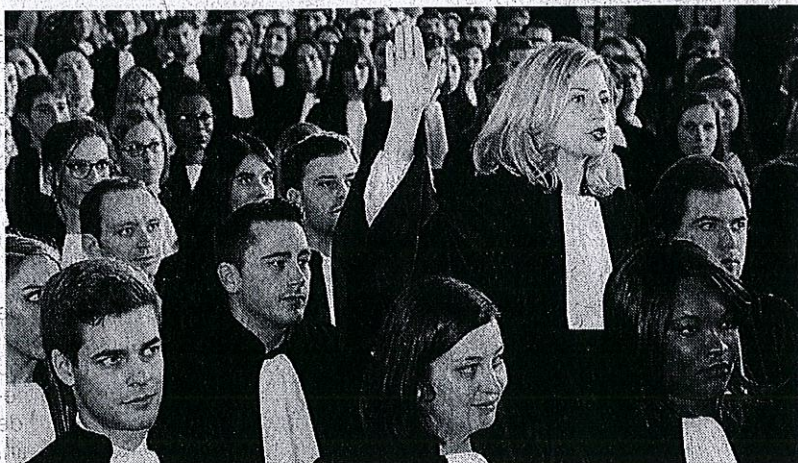


## Rennes

### 145 jeunes avocats ont prêté serment

Les élèves de la promotion Frédéric de Saint-Sernin sont officiellement devenus avocats.



Tantôt assuré, tantôt timide, à sa manière, chaque élève a prononcé « je le jure » dans le cadre solennel du Parlement de Bretagne.

« Je jure, comme avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. » Robe noire et rabat, un à un, 145 stagiaires des différents barreaux du Grand Ouest ont levé la main droite, vendredi, dans la salle des pas-perdus au Parlement de Bretagne.

Comme le veut la tradition, après les réquisitions de Véronique Malbec, procureure générale, le premier président, Philippe Jeannin, a reçu ces prestations de serment qui font des stagiaires, des avocats.

#### Des valeurs à défendre

« Ce n'est pas un aboutissement mais une étape, a souligné Philippe Jeannin en rappelant les missions d'un avocat. Vous êtes les adversaires de l'évidence décrétée, une

force contre la solitude du juge et n'aurez d'autres soucis que la cause de votre client qui est avant tout un homme ou une femme. »

Le premier président s'est également fait l'écho de l'actualité. « Nous avons la chance d'appartenir à un État démocratique dont les valeurs doivent être défendues. » Sous les lambris et dorures, les gorges sont serrés, certaines mains tremblent. Les familles et témoins de moralité assistent au moment très solennel.

Frédéric de Saint-Sernin, ancien secrétaire d'État de Jean-Pierre Raffarin, est le parrain de la formation. Il s'est fendu d'un bon mot en soulignant « l'excellence de la formation à la rennaise autant pour les footballeurs que pour les avocats ». Un clin d'œil à son parcours à la tête du Stade Rennais.